

BINIC-ÉTABLES

SUR MER

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

HABITAT - URBANISME

Et demain, quel cadre de vie pour notre commune ?

ENFANCE - JEUNESSE

QUOI DE NEUF
POUR CETTE
RENTRÉE ?

SOLIDARITÉS

CCAS, DES AIDES QUI
PEUVENT FAIRE LA DIFFERENCE

CULTURE

L'ESTRAN REMET LA
CULTURE SUR LE
DEVANT DE LA SCÈNE

#3

OCTOBRE-
NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Penser global, agir local



La formule ⁽¹⁾ lancée lors du 1^{er} Sommet de la Terre en 1972 est devenue l'étendard du développement durable. Elle en résume l'esprit mais les idées qu'elle traduit sont nées au XIX^e siècle, d'un biologiste sociologue ⁽²⁾, précurseur de l'écologie. 150 ans avant nous, il voyait déjà dans la planification urbaine un facteur de justice sociale et d'équilibre entre le respect de la nature et celui des cultures locales.

C'est tout l'enjeu du prochain plan local d'urbanisme dont les travaux ont débuté. Il dessinera à l'horizon 2023-2024, le futur visage de notre commune et la façon dont on pourra l'aménager et construire.

Le « penser global », c'est le cadre fixé par l'État aux planificateurs. Il est résolument orienté développement durable et nous ne pouvons que nous en réjouir. Il revient aux acteurs locaux d'agir en construisant leur feuille de route. La nôtre le sera sous l'égide de St-Brieuc Armor Agglomération, comme pour les 31 autres communes de son territoire que nous avons rejoint en 2017.

L'intercommunalité est une chance car cet échelon offre des expertises pointues indispensables dans un contexte normatif et réglementaire de plus en plus complexe. Elle permet d'exercer une vision cohérente sur l'ensemble du territoire. Nous travaillons de concert et dans les plus petits détails avec ce nouveau chef de file dans le souci constant d'un juste équilibre entre les valeurs patrimoniales de notre cadre de vie et ses perspectives de développement.

L'organisation de l'espace détermine la façon d'habiter, de se déplacer, de travailler, de consommer, de vivre tout simplement. Séparément et tous ensemble. L'urbanisme joue un rôle essentiel pour la relation humaine et dans notre capacité à interagir en citoyens.

Notre précurseur du XIX^e siècle plaçait au cœur de sa politique d'urbanisme la participation active des habitants à l'amélioration et la gestion de leur environnement. Ainsi, votre avis sur le projet de l'agglomération que nous serons amenés à vous présenter sera essentiel. Ainsi, nous travaillons à un projet d'habitat participatif au Vau Burel. Ainsi encore, nous investissons pour revitaliser nos bourgs avec l'arrivée d'un manager de commerce et la subvention de la Banque des Territoires... L'humain est l'épicentre des changements possibles, a fortiori dans les temps que nous traversons. Ce magazine veut en témoigner.

Bonne lecture à tous,

Paul Chauvin

Maire de Binic-Étables sur Mer

1,5
milliard d'euros pour le
nouveau Fonds vert afin
d'aider les collectivités locales
à opérer leur transition.

4-5 – Temps forts

- Retour en images sur les événements de la commune

6-7 Actus – Enfance jeunesse

- Quoi de neuf pour cette rentrée?
- La parentalité est mise à l'honneur en octobre
- Restauration scolaire et forfait communal dans le privé, objectif équité

8 – Actus / Aide sociale

- Les aides Vélo de l'État sont devenues plus généreuses
- Le CCAS, des aides qui peuvent faire la différence

9 – Actus / Aides à la personne

- Avec le Service civique, Romane et Lina ont pris du galon

10-15 – Dossier : habitat urbanisme

- Se loger à Binic-Étables sur Mer, mission impossible ?
- Commune et intercommunalité, leurs pouvoirs en matière de logement et d'urbanisme
- Habitat participatif du Vau Burel, le projet passe à l'opérationnel
- Comment ça marche : les règles d'urbanisme
- Aménagement urbain, ces points que la mairie veut éclaircir

16-17 – Mobilités

- Laissez-vous transporter en bas carbone
- Vélo au boulot, la mairie se met en selle

18-19 – Cadre de vie

- Carré d'as

19 – Vie associative

- Rendez-vous place des Associations, un carrefour d'idées constructives

20 – Démocratie participative

- Prononcez-vous sur le développement durable !
- La Rognouse, un toponyme sorti des brumes

21 – Culture

- L'Estran remet la culture sur le devant de la scène

22 – Urbanisme & travaux

- Les riverains au cœur de l'aménagement de la rue des Fontaines
- Radar pédagogique : levez le pied !

23 – Commerce et artisanat

- Manager de commerce : « tisser un projet collectif » !

24-25 – Environnement

- Quel bilan pour la biodiversité au Vau Durand ?
- Saison de la Saint-Jacques, des coquilles et un sans-faute
- Le Gué Esnard, petit ruisseau, gros problèmes !

26 – Expressions directes

- Terre d'Avenir : Deux années après le changement de majorité : l'inquiétude domine

27 – Dialogue citoyen

- Vos questions, nos réponses
- Agenda

28 – Village en poésie

Binic-Étables sur Mer Magazine municipal d'information – Ce périodique d'information est publié par la commune de Binic-Étables sur Mer – 1 place Jean Heurtel 22680 Binic-Étables sur Mer – www.binic-etables-sur-mer.fr

Directeur de la publication : Paul Chauvin / Rédaction en chef : Isabelle Eudes / Secrétariat de rédaction : Elisabeth Werner / Rédaction : Isabelle Eudes et Charles Labédan / Mise en page : Léa Duault et Charles Labédan / Design graphique : Cibles & Stratégies / Crédits photos : Faroa Films, office de tourisme de Binic-Étables sur Mer, Thibault Poriel, Jean-Jacques Warroux, Gilbert Bertrand, Dominique Checler, Isabelle Eudes, Office de tourisme, Laurent Hys, Freepik - Noun Project
Impression : Guivarch Imprimerie sur papier FSC PEFC à 5100 exemplaires. ISSN 2555-1191

rentrée

À Binic-Étables sur Mer, 466 élèves ont fait leur rentrée scolaire le 1^{er} septembre. Passage à l'école de La Vigie pour Nathalie Mobuchon, maire déléguée de Binic. La commune y emploie trois agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) qui secondent les enseignants, et cinq agents pour le service du midi et l'entretien des locaux.



14 JUILLET

Pour célébrer la Fête nationale, un feu d'artifice a été tiré depuis le quai des Corsaires pour le plaisir des petits et des grands.



12 août : folles tablées & marché d'art et d'artisanat

Un double rendez-vous avec l'appui de la mairie ! Le premier organisé par l'union des commerçants dans le parc de la Belle Issue une nouvelle édition du repas-concert avec le duo voix/guitare Boho Family. Le second rue Touroux organisé pour la première fois par Milae Broderies & Co commerçante riveraine avec ses différents stands de céramique, atelier d'aquarelle, crochet, maroquinerie, bijouterie... Deux propositions complémentaires qui ont recueilli un beau succès.



à l'abordage !

Les 20 et 21 août, le festival Grain d'Pirate a fait son grand retour pour transporter au temps de la piraterie les spectateurs venus sur le port de Binic.



forum des assos

Le rendez-vous traditionnel des associations du Sud-Goëlo s'est tenu le samedi 3 septembre au complexe multisport d'Étables-sur-Mer.



fou

Du 21 au 24 juillet, la Super Cathédrale organisée par la Nef D fous a investi le site de La Rognouse pour proposer une programmation éclectique mélangeant folk et hard-rock.



concert

Samedi 30 juillet sur l'esplanade de la plage du Moulin, Club Vérité a assuré l'ambiance avec son concert spectacle « Les vacances de la Galerie ».

expo

Le 22 juillet, a eu lieu à La Galerie le vernissage « Délocaliser la peinture ». L'exposition des œuvres appartenant au Fonds régional d'art contemporain de Bretagne (Frac), s'est terminée le 25 septembre.



patrimoine

Les Journées du patrimoine se sont déroulées les 17 et 18 septembre. Au programme : diffusion des films de Chloé L'Affeter au cinéma le Korrigan et une conférence sur le passé morutier commun de Binic et Étables-sur-Mer. Deux visites guidées assurées par des bénévoles ont également eu lieu dans le quartier des Godelins et sur le port de Binic.



RECRUTEMENT

Un nouveau responsable enfance-jeunesse



Jean-Marie Garancher, arrivé en avril dernier en tant que responsable enfance jeunesse est l'homme de l'art qui a organisé la rentrée scolaire, accompagné par les agents techniques qui ont réalisé cet été les travaux d'entretien et d'aménagement dans les écoles.. ●



Chiffres

• 18 000 enfants

et jeunes bénéficient de l'enseignement bilingue français-breton dans 180 communes et 570 établissements publics et privés bretons

Source : brezhoneg.bzh

• 92 % des filles et 82 % des garçons

entre 6 et 11 ans ne bougent pas assez. Pourtant, c'est dans cette tranche d'âge que le rapport d'un enfant à l'activité physique se détermine.

Source : site officiel Paris 2024

• Pour 80 % des enfants,

le sport à l'école représente la principale source d'activité physique.

Source : site officiel Paris 2024



RENTRÉE SCOLAIRE

Quoi de neuf pour cette rentrée ?

Éclats de rire, résignation, pleurs... les écoliers des écoles maternelles et primaires de la commune n'ont pas tous vécu la rentrée scolaire de ce jeudi 1^{er} septembre de la même manière. Un classique. Chacun aura pu trouver ses marques dans un contexte, qui lui, a sensiblement changé.

Ce qui change partout en France

• **Le protocole sanitaire.** Contrairement à l'année dernière où le port du masque était obligatoire dès 6 ans, cette 3^{ème} rentrée depuis l'apparition du Covid marque la fin des mesures spécifiques en milieu scolaire. Le nouveau protocole sanitaire est calé désormais sur celui de la population générale.

• **Le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne (30 APQ),** entre en vigueur dans toutes les écoles françaises pour donner le goût de bouger à tous les enfants et préserver leur santé. Distinct de l'éducation physique et sportive, ce temps peut être fragmenté et ses formes variées choisies par l'école.

Ce qui change sur la commune

• **La classe bilingue français-breton** ouverte l'année dernière à La Vigie (Binic) s'étoffe. Désormais 15 élèves de la petite section de maternelle au CP y participent.

Les inscriptions se font tout au long de l'année y compris pour les enfants des communes voisines.

• **L'école Albert Jacquard accueille une apprentie Atsem** (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles qui seconde un enseignant). Bienvenue à Maïna Vilfroy qui prépare son certificat d'aptitude professionnelle « Accompagnant éducatif petite enfance ». M^{me} Hélène Balquet, titulaire, assure son tutorat.

• **Les travaux de végétalisation** des cours des écoles publiques ont débuté cet été. À suivre !

Ce qui ne change pas sur la commune

Les effectifs des quatre écoles de la commune sont stables, que ce soit dans le public ou dans le privé. Avec 466 écoliers inscrits au total, il n'y a donc eu ni fermeture ni ouverture de classe.

Les prix de la restauration n'augmentent pas. La commune prend en charge la hausse du prix des repas de 5 à 10 % appliquée en France par les fournisseurs pour compenser l'inflation et surtout maintient la cantine à 1 € ! ●

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La parentalité est mise à l'honneur en octobre



Pas toujours facile d'être parent ! En octobre, la commune propose cinq événements destinés à soutenir la parentalité. Une démarche participative et non interventionniste.

Considérer la fonction parentale sous un autre angle ? C'est ce que propose du 10 au 22 octobre l'exposition de la photographe polonaise Justyna Mielnikiewicz « Monoparentalités urbaines » dans le hall de nos 2 mairies.

La diversification des situations familiales est un phénomène auquel les politiques publiques sont sensibles. Aussi, la commune en partenariat avec l'agglomération s'engage pour le soutien à la parentalité. Actions d'écoute, d'information ou d'entraide et d'échange entre parents, il ne s'agit pas « d'avoir un projet à la place des parents » mais de les soutenir sans être interventionniste.

Outre l'exposition, sont aussi proposés :
• **1 café d'échanges** en accès libre, mercredi 12 octobre de 16h à 18h, salle

du Conseil de la mairie principale.

• **2 ateliers parents-enfants** de lecture théâtralisée avec Liliroulotte et en partenariat avec la commune de Plourhan, mercredi 19 octobre à 9h et 10h30 sur le parking de la salle des loisirs de Plourhan.

• **1 soirée d'échanges** pour les parents animée par Liliroulotte, mercredi 19 octobre à 20h, salle du Conseil de la mairie principale. ●

Inscriptions par téléphone pour les 2 ateliers et la soirée du 19 octobre au 07 89 25 11 10

CANTINE

Restauration scolaire et forfait communal dans le privé, objectif équité

Sainte-Anne est un cas d'école pour lequel la mairie souhaite rétablir l'équité.

L'école privée Ste-Anne d'Étables-sur-Mer gère seule sa cantine. Avec une particularité : la mairie finance la fourniture des repas alors que l'école perçoit le prix des repas qu'elle facture aux parents. Rien de tel dans les trois autres écoles de la commune : les cantines sont municipales. À Ste-Anne donc, pas de dépenses de nourriture mais des recettes. Avantage d'apparence. Car le forfait légal et obligatoire, versé par la mairie pour le fonctionnement de l'établissement privé, n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être selon les règles de droit. Et au final, la différence grève



les comptes et pénalise objectivement Ste-Anne.

La mairie a voulu dupliquer le mode de gestion en vigueur à Binic. L'idée ? D'un côté, reprendre la gestion complète de la restauration à Ste-Anne qui abandonnerait les recettes jusque-là encaissées. Et de l'autre côté, appliquer de façon stricte les

modes de calcul réglementaires au forfait de fonctionnement. L'idée ne verra pas le jour car une commune ne peut pas gérer la cantine d'une école privée dès lors que ce service est destiné à l'usage exclusif de cette dernière. La mairie explore d'autres pistes en conservant son objectif d'équité.

AIDES

Les aides de l'État sont devenues plus généreuses



Jusqu'au 31 décembre, bonus et prime de l'État à la conversion pour l'achat d'un vélo électrique sont assouplis et les montants augmentés :

- Le bonus est réservé aux personnes dont le revenu fiscal par part est inférieure à 13 489€ : l'aide passe de 200 à 300€.

- Pour les personnes handicapées et celles dont le revenu fiscal par part est inférieure à 6 300€, le bonus est de 400€.

- Le bonus peut se cumuler avec la prime à la conversion mais pas avec celle de l'agglomération car cette dernière a épuisé son budget « Aide à l'achat d'un vélo » pour 2022 !

- L'aide nationale est étendue (élargie et réévaluée), aux vélos classiques, vélos cargo, pliants, remorques électriques...

Infos + :
www.service-public.fr/particulier/actualite



SOCIAL

Le CCAS, des aides qui peuvent faire la différence

Vous êtes fragilisé du fait de l'âge, d'un handicap ou confronté à des difficultés d'ordre social et matériel ? Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est là pour vous aider.

Le CCAS est la porte d'entrée de l'action sociale sur la commune :

- Il agit pour le compte de la commune en organisant et en mettant en œuvre la politique sociale. Son rôle est de s'assurer que chaque habitant de Binic-Étables sur Mer bénéficie des aides auxquelles il a droit.

- Il accueille les personnes, identifie chaque demande d'aide, détermine le type de prestations qui correspond à la situation et participe à la constitution des dossiers administratifs. Il oriente le demandeur vers les personnes et services compétents.

Le CCAS accompagne l'attribution :

- Des aides sociales « légales », c'est-à-dire rendues obligatoires par la loi sur tout le territoire français. Exemples : Insertion (RSA), personnes âgées (APA), personnes handicapées (PCH), aide sociale à l'enfance (ASE).
- Des aides sociales « facultatives », c'est-à-dire proposées par la commune de Binic-Étables sur Mer en plus des aides légales.

Ces aides sont accessibles sous condition de domiciliation, d'âge et de ressources.

Bon à savoir : Le département, l'agglomération, mais aussi les organismes de Sécurité sociale disposent également d'aides facultatives.

Le CCAS est à l'initiative

- D'un Guide des aides facultatives, spécifiques pour les habitants de la commune. Disponible aux accueils des mairies et sur le site de la commune, rubrique *Vie Quotidienne / Action Sociale / Les actions du CCAS*. On y retrouve les conditions requises pour bénéficier des aides suivantes : mobilité (minibus pour les seniors, aides financières pour les transports scolaires, etc), quotidien (distribution de denrées alimentaires et d'hygiène, aides sur les factures d'eau, etc), santé (contrats de groupe complémentaires santé), bien vieillir (activités sportives seniors, ateliers prévention, etc).

- Des ateliers de prévention santé.

- Des moments de convivialité pour les seniors, tel que le banquet des dimanches 9 octobre et 6 novembre. ●

Contact : Lucie Peuchant, responsable CCAS.
RDV en mairie ou par téléphone au 02 96 70 64 18

AIDE À LA PERSONNE

Avec le Service civique, Romane et Lina ont pris du galon

Lina Le Lostec et Romane Genos ont choisi d'effectuer un service civique dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées pour valider le choix de leur futur métier. En binôme de février à août 2022, elles ont fait des allers-retours entre les foyers des Magnolias et de l'Ic, des visites à domicile et des interventions à la banque alimentaire. Aperçu d'un parcours réussi, accompli sous l'œil aussi bienveillant que vigilant de leur tutrice, Laurence Quintin.



Romane et Lina tout sourire après leur Service civique



Laurence Quintin, la tutrice de Lina et Romane

Laurence Quintin, tutrice et ambassadrice

Laurence Quintin n'est pas seulement secrétaire en charge de l'accueil au foyer-logement des Magnolias. Elle est aussi tutrice des jeunes en service civique. Elle a donc accueilli Lina et Romane et les a formées : gestion de l'agenda, animations, conversations, promenades et petites courses à l'extérieur, etc. L'encadrante a pris sa fonction à cœur : « présentations, explications et dialogue avec tous pour faire en sorte que ça se passe bien pour tout le monde, que Lina et Romane réussissent leur mission et qu'elles aient envie de continuer vers ces métiers ». Le bilan est « très satisfaisant ». Laurence l'atteste : « Je vois le bienfait que Lina et Romane ont apporté aux résidents. Ils m'en parlent et les réclament ». Les jeunes filles, quant à elles, ont fait « un très beau parcours, elles ont acquis de la maturité, savent prendre des initiatives et se sont totalement épanouies ». ●

Romane Genos et Lina Le Lostec, de belles vocations sont nées !

Ces deux-là font la paire ! Pas parce qu'il avait été décidé que les recrues officieraient ensemble mais parce qu'on les observe préparer leurs animations, concentrées et joyeuses, l'une suppléant l'autre et vice-versa. Le programme est mis en page avec élégance et les illustrations colorées sont choisies avec soin. Sur ce service civique qui se termine, elles s'expriment à l'unisson : « C'était trop bien ! ». Lina avoue avoir eu « un a priori » vite dissipé : « aider les personnes, j'aime. Les animations, les visites à domicile, ça se passe super bien. Nous avons fait

de belles rencontres en résidence aussi. On n'y va pas forcées mais par plaisir ». « Grâce aussi à Laurence » ajoutent-elles. Toutes deux le disent d'une voix : « L'image du grand-âge est injuste. Ce sont de vraies personnes. Leurs récits nous ont instruites et nous avons partagé beaucoup d'émotions ». Lina a démarré à la rentrée sa formation d'aide-soignante en apprentissage. Romane qui dit avoir « trouvé toutes les réponses aux questions qu'elle se posait » grâce au service civique, recherche maintenant un Ehpad pour une formation d'aide-soignante en alternance. On ne peut que leur souhaiter une belle réussite.

Se loger à Binic-Étables sur Mer, mission impossible ?

Paradoxe, la commune triple le nombre de ses habitants en période estivale mais manque de logements pour les jeunes actifs qui aspirent à s'installer chez nous. Une situation soumise aux lois du marché où se disputent les logiques et les stratégies individuelles pour se loger, épargner, investir et transmettre. Les politiques publiques en matière de logement ont un rôle de régulateur, la mairie y prend part. Petite visite de chantier.

« **A**voir un toit sur la tête » reste un objectif prioritaire pour la plupart des Français qui aspirent à une certaine sécurité⁽¹⁾. Mais devenir propriétaire sur notre commune est devenu une gageure. Ici, les prix des maisons ont bondi de 22 % sur deux ans. Certes, c'est la hausse moyenne observée sur les côtes françaises mais elle est deux fois plus élevée qu'au niveau national. Binic-Étables sur Mer, est désormais classée parmi les villes les plus chères du département⁽²⁾.

Voie sans issue ?

Et bien que la tendance soit au repli, les prix ne déviennent pas. Quant à décrocher un bail, ce n'est pas une mince affaire. La question n'est pas tant la hausse des loyers (4 %) que la rareté de l'offre. Achat ou location, le marché de notre bord de mer reste sec. Il faut y voir la rançon de notre attractivité. Un tiers des habitations sont des résidences secondaires contre 12 % en région Bretagne. Autre phénomène, le service Urbanisme constate l'apparition de permis de construire pour des habitations de rapport destinées uniquement aux locations saisonnières. Le constat est sans appel : si la commune fait le plein l'été, elle manque cruellement de logements permanents accessibles pour la génération des jeunes actifs. Or leur présence est indispensable à l'économie locale et au maintien des services. Une ouverture de classe est toujours un meilleur indicateur qu'une fermeture...

Trouver le bon plan

Un vrai problème pour la commune aussi. Que peut-elle faire puisque le logement est avant tout un bien privé soumis à des mécanismes marchands en face desquels ni l'État ni les collectivités territoriales ne sont des acteurs directs⁽³⁾ ? Elle peut intervenir pour adapter les règles de construction, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), grâce au plan local d'urbanisme (PLU). Oui mais voilà, en rejoignant St-Brieuc Armor Agglomération en 2017, la commune a perdu

la main sur cet outil de planification désormais opposable à l'ensemble des 32 communes de l'intercommunalité. Le PLU qui deviendra PLUi (car intercommunal), offre l'avantage d'une réflexion élargie sur ce document très technique. En revanche, alors que les travaux du PLUi attendu pour 2023/2024 sont en cours, la municipalité veille à ce que le costume soit taillé sur mesure afin qu'il n'entrave pas le développement équilibré de la commune (voir article p 15).

Des verrous et des clés

Les enjeux sont capitaux car le maire est tenu de délivrer une autorisation de travaux si le PLUi le permet et à l'inverse de la refuser si le PLUi ne le permet pas. Malgré tout, la mairie peut être facilitatrice et jouer un rôle déterminant. C'est le cas du projet d'habitat participatif du Vau Burel (voir article p 13). Un terrain communal de 4 700 m² où seront construites 10 à 12 maisons mitoyennes, de plain-pied, en location sociale avec des espaces et équipements à partager. Dernier levier enfin pour assurer un développement équilibré à notre commune : la fiscalité : la taxe d'habitation sur les logements vacants, la taxe sur les cessions de terrains devenus constructibles... peuvent jouer un rôle incitatif pour l'un ou financer des opérations de logements sociaux pour l'autre. La mairie réfléchit à mettre en place ces outils pour un meilleur partage au service de l'intérêt général et de l'avenir de la commune. ●

⁽¹⁾ Sénat -Rapport d'information n° 830 (2020-2021) Lutte contre la précarisation et la paupérisation.

⁽²⁾ Au 24ème rang des villes les plus chères des Côtes d'Armor selon la chambre des notaires, au 6ème rang selon le Figaro immobilier.

⁽³⁾ À quelques très rares exceptions près, ni l'État, ni les collectivités territoriales ne construisent ou ne gèrent directement des logements. Cependant, ils ont leur mot à dire par le biais des instances ou des différents mécanismes (voir p.14 du dossier).

Commune et intercommunalité, leurs pouvoirs en matière de logement et d'urbanisme



Urbanisme et logement, la mairie fait face à de nombreuses contraintes. Il s'agit dans un 1^{er} temps d'allier croissance maîtrisée d'un habitat accessible à tous, densification urbaine, respect du patrimoine, des espaces verts et de la biodiversité. Puis tenir compte des spécificités de notre commune littorale. Par la suite, le respect du quota légal de logements sociaux entre en jeu. Enfin, il s'agit de veiller à la bonne adéquation avec le contexte réglementaire et le système de gouvernance pyramidal à compétences partagées de plus en plus complexes.

St-Brieuc Armor Agglomération
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

Pour le logement et l'habitat :

- Plan local de l'habitat (PLH)
- Participe au financement du logement
- Pilote le droit au logement opposable
- Définit la politique d'attribution des logements sociaux
- Contrôle les offices publics de l'habitat

Pour l'aménagement et l'urbanisme :

- Pilote le plan d'urbanisme, PLUi
- Aménagement des zones d'aménagement différé (ZAD) et des zones d'aménagement concerté (ZAC), droit de préemption urbain (DPU)
- Instruit les demandes de permis de construire et autres autorisations
- Peut engager une procédure d'expropriation (aménagement urbain...)
- Droit de préemption urbain sur les zones industrielles et commerciales

Binic-Étables sur Mer
COMMUNE

Pour le logement et l'habitat :

- Autoriser la mise en œuvre ou la subvention foncière d'actions ou opérations d'aménagement permettant la réalisation de logements locatifs sociaux
- Convertir les logements locatifs communaux en logements sociaux
- Participation au financement du logement
- Participation aux commissions d'attribution des logements locatifs sociaux

Pour l'aménagement et l'urbanisme :

- Participation à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), pilote : agglomération
- Délivrance de permis de construire et autres autorisations d'occupation des sols
- Peut se porter acquéreur prioritaire d'un bien (droit de préemption)
- Aménagement (ZAC, DPU...)
- Inventaires locaux du patrimoine naturel
- Sous l'égide de l'agglomération classement d'une zone en site patrimonial remarquable



ARCHITECTURE RAISONNÉE

Habitat participatif du Vau Burel, le projet passe à l'opérationnel

L'émergence de l'habitat participatif marque un changement d'époque. À Binic-Étables sur Mer, L'Epok accompagne le projet du Vau Burel, un écohabitat participatif intergénérationnel et social.

« Nous aidons les porteurs de projet à passer des intentions à un projet concret et cohérent », déclare Samuel Lanoë, salarié de L'Epok, une association rennaise spécialisée dans l'accompagnement de ce type de projets. Ce projet, c'est d'abord l'idée de simples citoyens constitués en association ayant « l'envie d'une autre façon de vivre ensemble », d'un important travail prospectif et d'une rencontre avec la mairie.

Diversifier l'habitat

Cette dernière, convaincue par l'éco-projet de logements en locatif social, va céder le terrain communal de 4 700 m² situé à l'angle des rues du Point du jour et du Vau Burel (Étables-sur-Mer). Samuel Lanoë est confiant : « Nous avons dégagé les lignes directrices, rédigé le cahier des charges et finalisé l'appel à projets. L'organisme bailleur a été retenu en juin par la mairie : il s'agit de La Rance, entreprise sociale pour l'habitat (ESH) ». Le projet prévoit 10 à 12 maisons T2 à T4, et des espaces partagés : jardin, aire de stationnement, et une maison commune

avec salle, chambre d'amis, cuisine et buanderie.

Bien vivre ensemble

« Les programmes où chacun individualise la construction de sa maison, son accès voiture, etc., consomment beaucoup d'espace et aboutissent à un urbanisme étriqué et disgracieux. En groupant l'habitat, en supprimant les voies d'accès on redonne de la place aux espaces verts. En apportant de la cohérence dans l'organisation de l'espace sans sacrifier l'intimité à la densité, le résultat est beaucoup plus qualitatif que dans un lotissement conventionnel » explique l'intervenant de L'Epok. Mais surtout les interactions de voisinage sont facilitées, ce qui reste la motivation principale des porteurs de projet. Le cahier des charges est voulu souple, afin que le maître d'ouvrage et son architecte, qui restent les chefs d'orchestre, puissent composer avec les vœux des futurs habitants. « L'habitat participatif, c'est aussi une collaboration entre toutes les parties prenantes du projet » insiste Samuel Lanoë. La conception commence tout juste. Le dépôt de permis de construire est attendu à la fin du 1^{er} trimestre 2023. ●

Info+ :

RDV sur la page facebook de Kergoëlo ou par mail kergoelo@gmail.com

Le Vau Burel, 100% éco-responsable

- Des bâtiments sobres en énergie
- Une ambition : construire avec des matériaux écologiques
- Une clause anti-spéculation au contrat pour la pérennité du projet
- Des maisons mitoyennes : moins de surfaces extérieures et moins énergivores
- Des espaces privés et des espaces partagés, convivialité et lien social
- Des extérieurs aménagés par les habitants : potager, jardin paysager, verger, espace compostage, poulailler, aire de jeux ?
- Un local à vélos, une buanderie et un atelier (outils d'entretien des espaces verts), partagés pour réduire les consommations individuelles en équipements
- Des habitants en responsabilité, acteurs de la conception à la gestion quotidienne pour pratiquer ses convictions !



Évolution de la taxe de séjour

À compter du 1^{er} janvier 2023, la taxe de séjour augmente pour les logements non classés, notamment ceux réservés via les plateformes type Airbnb, Abritel, etc. Pour ces logements, le tarif est maintenu à 5% de la nuitée, avec un plafond qui passe de 1,20€ à 3€.

AIDES AUX PARTICULIERS

Habitat, ce que l'agglomération peut pour vous

L'agglomération ne s'occupe pas que de planification, elle accueille, accompagne, aide, guide et conseille les particuliers sur toutes les questions liées à l'habitat : recherche de logement social, logement seniors, projet de construction ou de rénovation, adaptation ou amélioration du logement, informations juridiques, aides financières. L'Espace Info Habitat (EIH) de Saint-Brieuc Armor

Agglomération délivre des conseils personnalisés en étudiant la solution optimale et le cumul possible entre les différentes aides. Il est indispensable de contacter EIH avant devis ou engagement dans un achat. ●

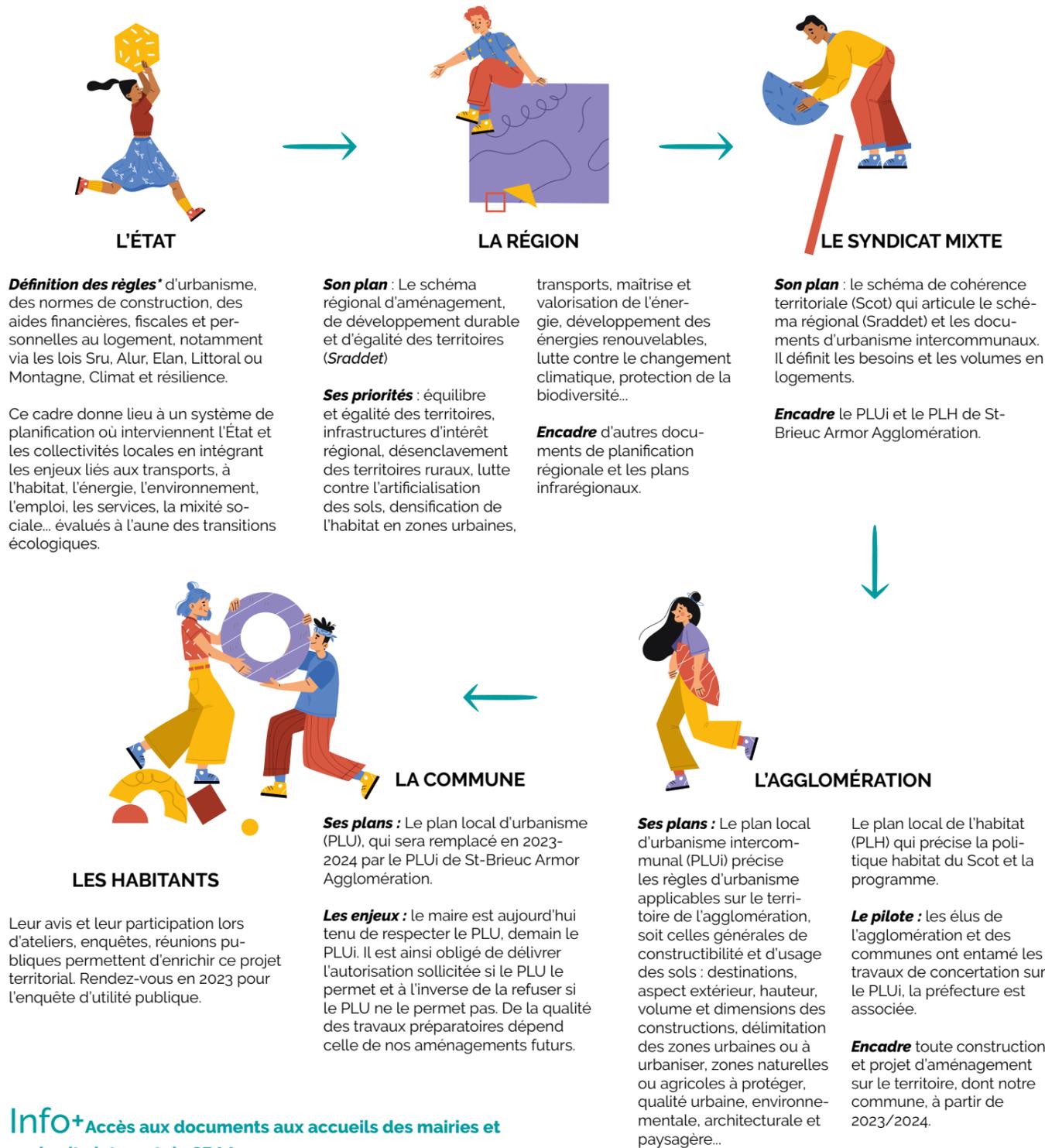
Contacts : Espace Info Habitat - 5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie 22000 Saint-Brieuc
Accueil téléphonique et RDV : 02 96 77 30 70
Site : infohabitat.sbaa.fr/



PLANIFICATION URBAINE

Comment ça marche : les règles d'urbanisme

La planification urbaine traduit une vision stratégique de l'aménagement durable des territoires. Elle se décline depuis les orientations nationales jusqu'à l'échelle communale et s'impose jusqu'à vos projets. Voici ses acteurs.



Info+ Accès aux documents aux accueils des mairies et sur le site internet de SBAA

PLUi

Aménagement urbain, ces points que la mairie veut éclaircir

Habitants de Binic-Étables sur Mer, les futures règles d'occupation des sols et de construction du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) attendu en 2023 ou 2024 engagent votre avenir et celui de la commune ! Zoom avec la mairie pour des enjeux plus concrets.

1 LA DENSIFICATION DE L'HABITAT



Le sujet. Le projet du PLUi vise 25 logements/ha contre aujourd'hui 22 (et 15 pour les « espaces proches du rivage »).

À éclaircir. L'objectif est-il uniforme pour toutes les villes et villages de l'agglomération ? Comment sont prises en compte les zones du littoral, humides, boisées, etc. ?

Pourquoi ? Notre commune est très contrastée, littoral, zones humides, boisées, etc. Les préserver, c'est les sortir du périmètre de l'objectif.

2 LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Le sujet. Les OAP étiquettent de petites zones pour les définir qualitativement. Celles dites « thématiques » cadrent un enjeu spécifique de court, moyen ou long terme : valoriser l'environnement, protéger les franges urbaines et rurales, axer sur la réhabilitation, la renaturation, l'aménagement de quartiers...

À éclaircir. Les OAP ont été proposées sans relevé de patrimoine précis, bâtis et jardins arborés, et hors étude d'impact de la densification sur les voies publiques, les réseaux d'eau, etc.

Pourquoi ? La municipalité souhaite pouvoir affiner la définition des OAP pour garantir leur finalité.

3 LE DÉMEMBREMENT DES JARDINS

Le sujet. Des OAP, dites cette fois « de densité », concernent des zones de jardins privés.

À éclaircir. La possibilité ou non de supprimer ces OAP.

Pourquoi ? Certes ces jardins peuvent être vus sur une carte aérienne comme des « dents creuses » mais la destruction de ces « jardins en ville » et l'artificialisation de ces sols détruirait l'équilibre urbain.

Saint Brieuc Armor Agglomération répond. Sur les premières demandes de suppression, 80 % ont été acceptées.



4 LES ESPACES BOISÉS

Le sujet. Des espaces du PLU classés EBC (Espaces boisés classés), ont été supprimés sur le projet de PLUi et deviendraient ainsi potentiellement « zones constructibles ».

À éclaircir. Ces EBC n'ont pas la force d'une « zone réglementaire ». L'objectif est de leur conférer un statut de « zone », de les qualifier « jardins en ville » pour les protéger.

Pourquoi ? Détruire des arbres pour artificialiser des terres serait contraire aux politiques publiques d'aménagement dont la priorité est de prendre en compte le développement durable.



Des architectes en renfort

39 étudiants et 6 professeurs en architecture (Nantes), travaillent actuellement dans notre commune sur la méthodologie des OAP. Une entente entre la mairie, La DDTM et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) est à l'initiative de cette action.

17 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et 37 % des émissions de particules fines sont produites par le secteur résidentiel. (Source OCDE)



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Laissez-vous transporter en bas carbone

75% des Français utilisent la voiture pour leurs déplacements quotidiens. Ils aimeraient faire baisser leur facture et l'impact écologique liés à cet usage, mais la moitié d'entre eux juge que prendre les transports en commun «c'est compliqué». Vous aussi ? On vous trace le chemin...

St-Brieuc Armor Agglomération (SB2A), conduit la politique des transports pour ses 32 communes dont la nôtre. Et Baie d'Armor Transports, son opérateur à travers la marque « TUB », se cale avec la Région Bretagne, chef de file des lignes interurbaines et TER (Trains express régionaux), BreizhGo.

Ligne BreizhGo n°1, aller et venir pour moins cher et en bas carbone

- **Itinéraire** : St-Brieuc Plérin Pordic Binic-Étables sur Mer St-Quay-Portrieux Tréve-neuc... Paimpol et vice-versa
- **7 arrêts sur notre commune** :
 - Binic : Bd Leclerc, Estran, Les Prés Calans
 - Étables-sur-Mer : La Terrasse, Office de tourisme, Rue Pasteur, Le Ponto
- **Correspondances directes de la ligne 1 depuis** :
 - **St-Brieuc** : arrêt Centre lignes Tub A, B, C, D, E, R, 10, 20, 30, 70 et 100, 130 et NCV ; arrêt Gare SNCF (TER et TGV), côté Centre, lignes Tub A, B, D, E, 40, 130, R, et lignes Breizhgo 2 et 4 ; arrêt Gare SNCF côté Gare routière-Robien, lignes Tub 7, NCV, 50, 60, 80, 90 et 120 et lignes Breizhgo 3, 5, 6, 8
 - **Plérin** : arrêt La Prunelle lignes Tub C, 10, 40, R et ligne Breizhgo 4 ; arrêt Eleusis ligne 10
 - **Pordic** : arrêt Centre ligne 10
 - **Plouha** : arrêt La Poste, ligne 22 (Plouha-Guingamp)
 - **Paimpol** : lignes 4, 5, 6, 8, 10, 22, 25, 27, gare SNCF.
- **Proxitub pour se rapprocher d'un arrêt** de la ligne 1, d'un centre bourg ou d'un centre commercial quand on habite un quartier excentré. Adhésion au service obligatoire et gratuite, tarif transport Tub
- **Mobitub pour les personnes à mobilité réduite**, un service de transport collectif pour les personnes ne pouvant pas voyager sur une ligne régulière. ●



se décline en :

- ChronoTub : St-Brieuc + villes limitrophes – Lignes A, B, C, D, E.
- Lignes périurbaines n°7, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90.
- Lignes complémentaires (St-Brieuc et limitrophes) : 100, 120, 130
- Maison du vélo, parvis de la Gare, St-Brieuc – roulibre@tub.bzh
- Covoiturage via <https://ouestgo.fr/>

Info+

- Dans chacune des mairies de la commune : un « kiosque » transports avec toutes les infos.

- Allotub au 02 96 01 08 08

- 1,20 € le e-ticket (1,50 € à bord du bus), valable 1 heure, correspondances comprises sur les lignes TUB et BreizhGo pour un trajet dans le périmètre de SB2A.

- Recherche d'itinéraire :

• Réseau Tub : <https://tub.bzh/reseau/recherche-ditinaire>

• Mobibreizh : <https://www.mobibreizh.bzh/fr/itineraires/4/JourneyPlanner>

• Breizhgo : <https://www.breizhgo.bzh/itineraires-et-horaires/trouver-mon-itinaire>



Chiffres

• 86 et 87 % des Français utilisent la voiture pour les déplacements du quotidien en zone rurale et périurbaine.

• 29 % des Français utilisent quotidiennement les transports en commun. Ce chiffre monte à 53 % pour les Franciliens.

Source : Enquête Ipsos-La Fabrique de la Cité - Janvier 2022.

INITIATIVE

Vélo au boulot, la mairie se met en selle

La municipalité, adepte de la transition écologique et citoyenne, applique cette ligne de conduite à elle-même. Elle teste actuellement deux vélos électriques pour les déplacements des agents sur la commune. Une jolie suite donnée au challenge « À vélo au boulot » de mai dernier. Carnet de route.

La petite reine est devenue grande. En 2021, il s'est vendu dans l'Hexagone plus de vélos que de voitures. « La France redécouvre le vélo comme moyen de locomotion du quotidien et véritable outil pour la société » commente l'Union Sport & Cycle. La municipalité est dans la course. Elle teste depuis la rentrée deux vélos électriques prêtés par l'agglomération. Les agents s'en servent pour aller d'un site de la commune à l'autre. Si dans 6 mois, l'expérience est jugée concluante, alors la mairie investira pour de bon dans 2 vélos électriques, en sus des 2 autres déjà mis à disposition des services civiques par le CCAS.

Pas besoin d'avoir la socquette légère ⁽¹⁾ L'idée est venue après que la mairie a participé au challenge « À vélo au boulot », organisé du 16 au 22 mai dernier. Pour promouvoir les mobilités douces dans le monde du travail, l'association briochine



Vélo-Utile propose chaque année aux entreprises, associations, établissements publics d'y participer en formant son équipe. La règle du jeu? Chaque équipe comptabilise durant une semaine ses kilomètres parcourus à vélo, en trottinette, à pied, en transports en commun ou en covoiturage.

Une position de challenger

La commune, sur les rangs pour la 1^{ère} fois, a parcouru 2813 km au total dont 540 km à vélo et 2273 km toutes mobilités actives confondues. Pour les mairies, c'est le taux de participation qui sert au classement. Chez nous, 9 agents sur 135 et 7 élus sur 33 (dont 5 hommes et 11 femmes) ont fait équipe, soit un taux global de 9,52 %. Un score honorable même s'il reste encore éloigné du podium : Hillion (32 %), Pordic, et Plérin (ex-aequo 23%) et Ploufragan (15%). C'est sûr, on rembraye en 2023 et d'ici là, on se sera exercés ! ●

(1) Avoir la socquette légère se dit d'un coureur qui pédale avec grande facilité, qui est dans un bon jour. Variante : avoir la socquette en titane !

Ventes 2021 des différents modes de transports neufs en France

(Source : Union Sport & Cycle)



Chiffres clés du challenge :

- 160 équipes – 4 509 participants
- 76 325 kms à vélo, soit 1,9 le tour de la Terre
- 299 102 kms multimodaux
- 50 % des actifs mettent moins de 5 min pour se rendre en voiture à leur travail

Laurence Nicolas, le nez dans le guidon ?



Laurence Nicolas, employée communale se déplace souvent pour son travail. « J'ai participé au challenge « À vélo au boulot » et j'ai parcouru près de 50 km... et ça monte et descend ». Sans permis et à la peine avec son vieux biclou, elle emprunte maintenant le vélo de l'agglomération : « C'est sympa, avant j'étais obligée de pousser fort en côte. Là, ça m'aide vraiment pour mouliner! ».

SERVICE ENTRETIEN ET PROPRETÉ

Carré d'as

Elles sont quatre, vaillantes comme des mousquetaires, et veillent à la propreté des locaux municipaux. Coup de projecteur sur Guiola, Stéphanie, Laurence et Nadine qui œuvrent dans l'ombre au service de l'intérêt collectif.

Salles municipales, services techniques, mairie, office de tourisme, CIAS, camping, foyer municipal, hébergements, bibliothèque... n'en jetez plus ! Quand elles y passent, les locaux municipaux sont remis au propre. Pour la photo, Laurence Nicolas, Stéphanie Dhenain, Nadine Thuret et Guiola Bendome Helliet (de gauche à droite), ont tenu à poser ensemble. L'esprit de service nourrit celui de l'équipe.

C'est du propre !

Qu'on les appelle techniciennes de surface, agentes d'entretien ou sans prendre de pinçettes, femmes de ménage, elles font ce que l'on délègue volentiers. Un métier physique et peu propice au contact. « Les 3/4 du temps, on ne voit personne et de toute façon on est occupées » témoigne Nadine. Ce n'est pas le côté ingrat des tâches qui les chagrinent mais plutôt l'ingratitude de certains. Des petits mots laissés par des adhérents d'associations : « Vous êtes passées mais on ne dirait pas », « Un oubli peut arriver mais souvent, on recharge les produits et le lendemain il n'y en a plus » pointe Guiola.

Des compétences polyvalentes

« Dans les locaux vétustes, on ne voit pas le travail fait » plaignent encore Nadine et Laurence. Stéphanie et Guiola estiment qu'« il y a de moins en moins de respect, notamment lors de résidences d'artistes ». « Mais la reconnaissance l'emporte, ah ça oui ! » ajoutent-elles en chœur. On la leur manifeste notamment lors de leurs autres missions : interventions dans les cantines et garderie, surveillance des enfants dans les cours mais aussi service lors des événements. « J'aime la polyvalence,

souligne Guiola, être avec les enfants, changer d'univers ». Elles sont indiscutablement impliquées.

Le cœur à l'ouvrage

Souvent au départ, un remplacement leur a mis le pied à l'étrier. Elles ont assuré avec pour la plupart des enfants en bas-âge. Le plus compliqué reste les horaires en discontinu et les imprévus. Marianne Provost, leur responsable, précise : « L'avis des agents d'entretien est d'une grande importance et nous nous concertons afin de leur apporter un confort de travail optimal ». Priorité a été faite aux interventions pendant les heures de bureau, ce qui a réduit les horaires décalés et permet un contact avec les autres agents de la commune. Pour éviter l'isolement encore, le binôme est devenu la règle sur certains sites. Marianne Provost souligne : « Les interventions de l'équipe assurent aux usagers des locaux agréables et propres, traités avec des produits écoresponsables, et évitent des remises en état parfois coûteuses ».

Chapeau Mesdames ! ●



De gauche à droite, Laurence, Stéphanie, Nadine et Guiola

Avis d'expertes...

Stéphanie, en poste depuis 11 ans a connu le seau et la serpillière. Aujourd'hui, les techniciennes sont équipées. « On nous demande notre avis. Avant l'achat des machines, on les essaye pour voir laquelle est la plus adaptée en fonction de la surface à traiter ».

Chiffres

684 heures assurées par l'équipe d'entretien dans les cantines.

Plus de 5 152 heures de ménage dans les locaux communaux.

Rendez-vous place des associations, un carrefour d'idées constructives



© Laurent Hys

Le 2 juillet dernier, la municipalité avait convié les représentants des associations de la commune à une rencontre à la Salle des loisirs (Étables-sur-Mer). Objectif : resserrer les liens et trouver des idées pour une collaboration plus efficace. Bilan et perspectives.

Place des associations, le rendez-vous du 2 juillet dernier entre responsables associatifs et élus a fait mouche. C'est ce qu'attestent les résultats de l'enquête de satisfaction* réalisée auprès des 50 associations présentes. La quasi-totalité des participants a une opinion positive de cette matinée de travail à la Salle des loisirs.

Une participation active

Seuls trois répondants ont fait exception, l'un n'a pas souhaité s'exprimer, un autre a indiqué « ne pas avoir d'attentes » et le dernier a estimé que « ses attentes s'étaient diluées dans ce cadre imposé ». Ce cadre, la mairie l'avait souhaité afin de trouver un dénominateur commun qui favorise le dialogue entre tous, venus d'horizons si variés. Il reposait sur des ateliers participatifs, chacun donnant lieu à

une restitution et des échanges. La formule a été plébiscitée : à la question qu'« Avez-vous préféré ? », un tiers des réponses (34 %), se rapporte à la méthodologie employée, ateliers ou synthèse et gestion du temps. Un autre tiers (32 %), se prononce sur le mode d'échange, quand certains ont relevé la qualité de l'ambiance (convivialité, écoute et bienveillance). D'autres encore ont souligné l'utilité du dialogue interassociatif ou entre élus et associations. La majorité des participants a émis le souhait que cette initiative soit renouvelée.

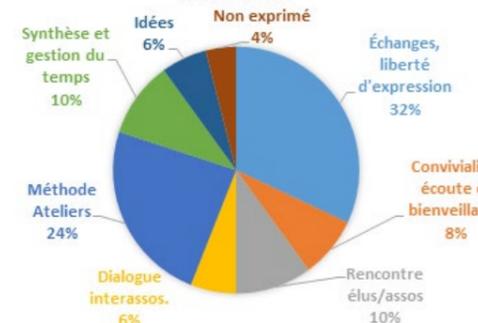
Des idées claires et concrètes

Les enquêteurs ont aussi interrogé sur ce qui avait pu déplaire. 63 % n'ont rien répondu, sans doute parce qu'ils n'avaient rien à redire. Deux participants ont regretté le fait qu'il « manque trop d'associations ». 104 associations manquaient en effet à l'appel. De façon plus marginale, « le manque de temps » ou certaines séquences de l'animation ont encore été pointées. Les participants ont surtout fait preuve de créativité en suggérant près de 60 pistes d'amélioration. Doper la communication

sous toutes ses formes est un souhait unanime, tout comme renforcer la capacité d'anticipation lors de l'organisation d'événements. Le vœu d'une maison des associations est formulé par une majorité de participants. D'autres idées ont germé de façon plus diffuse, celle d'un référent attribué à la mairie, la mutualisation de matériels, l'embauche de services civiques par la mairie... Autant de propositions qu'ils ont à cœur de voir concrétisées. La mairie a pris note et arbitrera au mieux des contraintes budgétaires. Le compte-rendu exhaustif de Rendez-vous place des Associations est disponible en mairie.

* Enquête sous anonymat, réalisée le 2 juillet 2022 auprès des 50 associations présentes par des questions ouvertes : « Un mot pour caractériser la matinée » ; « La matinée a-t-elle répondu à vos attentes ? » ; « Qu'avez-vous préféré ? » ; « Qu'avez-vous moins aimé ? » ; « Vos envies pour la suite ? ».

Ce que les participants ont préféré dans Place des associations



Des ateliers participatifs

La mairie a souhaité professionnaliser ces rencontres. L'association Rich'Ess, impliquée dans l'économie sociale et solidaire, a organisé un cycle d'ateliers : le 1^{er} consacré à « ce qui fonctionne bien », le 2^e à « ce qui ne va pas » et enfin le 3^e pour lister les idées dans le but d'« améliorer le dynamisme associatif ».



STRATÉGIE

Prononcez-vous sur le développement durable !

Citoyennes et citoyens, le 16 novembre prochain, vous êtes invités à l'atelier « Stratégie environnementale de Binic-Étables sur Mer : quelles actions à prioriser ? ». Petit rappel des événements.

L'atelier citoyen du 16 novembre prochain sera une étape clé pour la stratégie environnementale de notre commune. Il s'agira de choisir les priorités à mettre en œuvre parmi les actions identifiées au cours de l'été. Après la restitution du diagnostic fin mai⁽¹⁾, les équipes municipales ont en effet été conviées à imaginer Binic-Étables sur Mer en 2050.

Exercice de mise en perspective

Quatre récits sur la commune au terme de sa transition écologique ont pris vie. Administration exemplaire, voies douces et vertes pour circuler, commune où il fait bon vivre et où les liens sociaux favorisent l'entraide et le partage, en sont les lignes directrices. « Un plan de transition commence

par une vision commune de ce que nous souhaitons obtenir » explique Iblis Le Guen, directrice de Ma Petite Boîte verte, la société qui accompagne la commune dans ce projet.

À vous la parole

À partir de cette vision socle et des axes stratégiques identifiés cet été, vous êtes appelés à vous prononcer sur les actions à prioriser pour la transition. Cette consultation prendra la forme d'un atelier en pré-sentiel le 16 novembre. ●

⁽¹⁾ Se reporter au n°2 de Binic-Étables sur Mer Magazine

Info+ :

Inscription à l'atelier en écrivant à participation@besurmer.fr.

Retrouver toutes les infos sur la plateforme : jeparticipe.besurmer.fr/processes/strategie-environnementale

La Rognouse, un toponyme sorti des brumes

Monsieur et Madame D., habitants de la commune font partie de ceux qui suivent de près l'actualité de La Rognouse. Ils ont ainsi répondu à notre interrogation sur l'origine du nom du site :

« Le nom de la Rognouse figure déjà dans un texte officiel de 1543 sur la pêcherie et la sècherie de raies situées en cet endroit et dans les environs. On peut le rapprocher de Teignouse, rochers au large de Quiberon sur lesquels a été construit un phare pour prévenir de la dangerosité du site. »

Les Annales hydrographiques ont publié des recueils de toponymie nautique en faisant appel à des spécialistes de la langue bretonne actuelle et ancienne. Teignouse viendrait de Tagnouz signifiant grincheux, mauvais. Dans ces annales, Rogn désigne la gale qui pourrait être la balane qui prolifère sur les rochers. Les pêcheurs parlent encore de « moules galeuses » quand elles sont recouvertes de balanes. Il est toutefois possible que Rognouse vienne de rogne ou colère, l'endroit étant particulièrement exposé aux mauvais vents d'hiver de secteur Est, quand la mer frappe de plein fouet la pointe. » On préférera sans doute cette dernière hypothèse.

Info+ :

Vous avez plus d'infos sur l'origine du nom de ce site ? Écrivez à participation@besurmer.fr
Comptes-rendus du groupe de travail « La Rognouse » : jeparticipe.besurmer.fr/processes/la-rognouse

SPECTACLES

L'Estran remet la culture sur le devant de la scène

Avec une programmation culturelle étoffée, la salle de l'Estran (Binic), devient également un lieu au service de l'éducation artistique et de la culture pour tous. (Re)présentations de saison.

L'Estran resserre ses liens avec la culture. Cinq spectacles au programme sur 2022-2023 contre trois pour la saison précédente, celle de la reprise. Les productions étaient en effet à l'arrêt complet depuis 2018, date à laquelle l'association Capestran, chargée de la programmation, a jeté l'éponge.

Faire plus avec moins

L'ambition : redonner ses lettres de noblesse au site binicais. Car qui s'en souvient ? Sa vocation c'était le spectacle vivant. Mais les, salons, dons du sang, soirées privées, foires, etc., ont peu à peu dilué l'identité du centre culturel au profit de la salle polyvalente. Pour autant, l'idée n'est pas de tirer un trait sur cette

polyvalence qui permet au bâtiment de fonctionner.

20 000 € ont été dégagés pour 2021 afin de produire trois spectacles dans une salle aux gradins rénovés, équipée désormais d'une sonorisation et d'un éclairage adaptés. Cette année, le budget ramené à 18 000 € couvre cinq représentations réparties tout au long de l'année au lieu de se concentrer sur les périodes touristiques. Comment est-ce possible ?

Un effet papillon

En accueillant à l'Estran des artistes « en résidence », autrement dit, en leur prêtant plateau et matériel techniques pour leur travail de création. En échange, les artistes aux disciplines variées s'engagent à intervenir au sein d'un établissement communal, école ou foyer d'hébergement, le temps d'une action culturelle ou conviennent d'une réduction de 50 % sur le spectacle acheté par la mairie. C'est tout à la fois le moyen de soutenir la création et la diffusion artistiques sur notre territoire, de favoriser l'accès à la culture à l'année, diversifier les disciplines artistiques mais aussi développer l'éducation artistique et culturelle auprès de tous les publics. Une logique artistique totale, d'amont en aval. ●



Agenda culturel

Home Sweet Home

Vendredi 21 octobre 2022 à 20h30 - De Franck Guiblin
Une épopée de danse contemporaine qui emprunte à l'univers de la science-fiction pour déchiffrer le réel.

Babil

Mercredi 23 novembre 2022 - De Sarah Carré
Deux amis, Tohu et Bohu se lancent dans un récit inventé. Accord, désaccord tout se joue sur fond d'illustration musicale au violoncelle et avec le public, pour tous dès 6 ans.
>> Ateliers écoles A. Jacquard et ND des Noës - 24 et 25 novembre

Stabiliaat

Vendredi 25 février 2023 à 20h30 - D'Antoine Normand
Un spectacle de danse en 3 parties qui questionne la relation aux autres.
>> Atelier de danse le 25 février à 14h (payant > 20€/personne)

Esprit libéré

Mercredi 17 mars 2023 De Nina Kibuanda et Xavier Normand.
Un duo poète-contrebassiste pour un récit de vie poignant à travers la musique et la voix.
>> Atelier avec les élèves - 13 au 17 mars : jeux d'écriture et d'oralité autour du slam.

En/jeux

8 & 9 avril 2023
 De Larbi Namouchi
La danse pour parler du jeu sous toutes ses coutures.
>> Atelier résidence de l'Ic, septembre 2022 et février 2023

AMÉNAGEMENT

Les riverains au cœur de l'aménagement de la rue des Fontaines

La rue des Fontaines demande d'importants travaux d'aménagement. La mairie a associé les riverains au suivi de ce projet qui va transformer leur cadre de vie.

Trait d'union entre les bourgs de Binic et Étables-sur-Mer ou voie de desserte pour les différents quartiers et équipements, la rue des Fontaines est un itinéraire très emprunté. Cependant son aménagement n'est pas idéal : certains automobilistes y roulent vite, le revêtement est abîmé, et le partage de la voie entre voitures, piétons et cyclistes n'est pas optimal. Face à ce constat, la municipalité a décidé d'agir en investissant dans une opération complète.

La voix des riverains

Les élus soucieux d'un projet qui convienne au plus grand nombre et notamment aux usagers quotidiens de cette voie, ont décidé d'associer les riverains aux différentes étapes des travaux de réflexion. Ainsi les habitants de la rue des Fontaines ont été conviés le 28 juillet dernier à une réunion « En marchant ». Ils ont ainsi pu partager sur le terrain leurs remarques avec les élus et les spécialistes du cabinet A'Dao, chargé de concevoir la nouvelle forme d'aménagement qui apportera la touche finale à ce chantier de longue haleine.

Un chantier dessous-dessus

En effet, le projet a commencé par de longs travaux préparatoires conduits par les ser-

vices municipaux avec l'appui technique de l'agglomération. Le chantier lui-même s'organise en deux phases opérationnelles. La première concerne la réhabilitation et l'extension des conduites souterraines d'eaux potables et usées et celles de gaz ainsi que l'enfouissement des réseaux, électrique, d'éclairage public et de télécommunication. La seconde porte sur les travaux de surface.

Un comité de pilotage participatif

Elle est donc assurée par le cabinet A'Dao, maître d'œuvre pour la conception, les études puis le suivi et la coordination des travaux assurés par des sociétés prestataires. Des représentants des habitants de la rue des Fontaines participeront au comité de pilotage du projet conduit par le cabinet. Ils pourront ainsi suivre les avancées, informer les autres riverains et relayer d'éventuelles questions. Enfin, un espace numérique est d'ores et déjà mis à disposition des riverains pour leur permettre de consulter les comptes-rendus et autres documents relatifs à ce dossier. ●

Chiffres-clés

900 mètres linéaires de voirie de chantier • 650 000 € d'enveloppe prévisionnelle • 32 850 € pour la maîtrise d'œuvre (A'Dao)

Le chantier en quelques dates



Radar pédagogique : levez le pied !

Véritables parangons de la prévention routière en agglomération, les radars pédagogiques ont commencé à fleurir sur nos trottoirs français il y a une dizaine d'années. Ces outils, situés au sommet de pylônes, et généralement alimentés par panneau solaire, affichent la vitesse des véhicules. Ils informent les automobilistes sur leur vitesse au volant via un affichage vert. Quand les chiffres tournent au rouge, le radar invite implicitement les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser.

Un radar de ce type a été installé rue de la Ville Malo à Étables-sur-Mer dans le sens Plourhan en direction du centre-ville (du 10 janvier au 4 février) et dans le sens inverse (du 4 février au 14 juin). La moyenne des vitesses relevées témoigne de conducteurs levant le pied (29 km/h dans un sens, 40 km/h dans l'autre) avec toutefois des vitesses maximales pouvant crever le plafond !

Prudence donc, d'autant que la vitesse reste la première cause de mortalité routière en France. Facteur déclencheur (en écourtant le champ de vision) et aggravant (en causant des accidents dont les dommages sont plus importants), il s'agit du 1^{er} paramètre à prendre en compte lorsque vous vous installez au volant. Aussi, pensez à adapter votre vitesse au contexte (agglomération, route, autoroute), aux circonstances (état de la chaussée, intempéries, présence de piétons, d'autres véhicules ou de gibiers, entre autres), et respectez les distances de sécurité.

INTERVIEW CROISÉE



Laure Mitnik (à gauche) et Laureen Amar

Manager de commerce : « tisser un projet collectif »

Une manager de commerce de centre-ville a rejoint les rangs de notre commune début septembre. Quelle est la politique défendue par la mairie en la matière ? En quoi consiste le travail de cette professionnelle ? Interview croisée signée Laure Minik, adjointe à l'économie et au tourisme avec Laureen Amar, manager en question.

Pourquoi la mairie a-t-elle pris cette initiative ?

Laure Mitnik : Binic-Étables sur Mer est une station classée de tourisme dont les deux cœurs de ville sont vitaux pour la dynamique sociale et économique. Passer à l'action nous semble aujourd'hui essentiel et notamment professionnaliser la démarche pour garantir son succès.

Pouvez-vous nous expliquer cette fonction ?

Laureen Amar : Le développement de ce métier s'est accéléré en France depuis une dizaine d'années. Notre rôle est de fédérer les initiatives locales afin de dynamiser le territoire autour de ses pôles d'attractivité économique, en particulier les commerces des centres-villes. Nous participons ainsi à l'élaboration du projet de développement local et à sa mise en œuvre. À Binic-Étables sur Mer, j'ai pour missions principales d'accompagner les commerçants et artisans et de dynamiser les deux centres-villes (sans oublier les autres polarités commerciales), pour rendre la commune plus attractive dans son ensemble.

Que pouvez-vous nous dire sur l'opportunité et le coût de ce recrutement ?

L.M. : Pendant la pandémie, nous avons été témoins de la détresse de certains commerçants et artisans locaux et des risques encourus par nos cœurs de ville. Recruter un manager de commerce est devenu un enjeu majeur. Nous étions

attachés à trouver une solution soutenable financièrement sans altérer les comptes de la mairie, Aussi, nous avons sollicité dès fin 2021 la Banque des Territoires qui avait ouvert des fonds sur ce type de poste. Nous avons obtenu ce financement qui couvre près de 60 % des charges engagées. Il s'agit donc d'une dépense maîtrisée, mais surtout d'un investissement pour l'avenir.

Laureen, quelle est votre mission ?

L.A. : Elle a consisté dans un premier temps à aller à la rencontre des commerçants sur le terrain, faire connaissance, écouter leurs expériences, de comprendre leurs attentes, et de relever leurs besoins et leurs perspectives de développement. Une fois ce tissu finement cartographié, il s'agira pour moi de mettre en relation ces professionnels, faisant ainsi émerger des complémentarités et des opportunités entre les activités. Il me paraît en effet important de pouvoir tisser un projet collectif. Ensemble, on est plus forts !

Quel sera le bénéfice pour nos habitants et usagers ?

L.M. : L'état du tissu économique n'avait jamais été mis en perspective. Les centres commerciaux et les achats en ligne se développent, mais les habitants doivent avoir conscience que les commerces de proximité sont vitaux pour garder une vie sociale et maintenir le dynamisme de la commune.

Laure Mitnik

Adjointe à l'économie et au tourisme

Une permanence pérenne pour la manager !

Laureen a prévu un temps de rencontre avec les commerçants et artisans tous les lundis de 10h à 12h dans la salle des mariages à la mairie de Binic. Bienvenue !

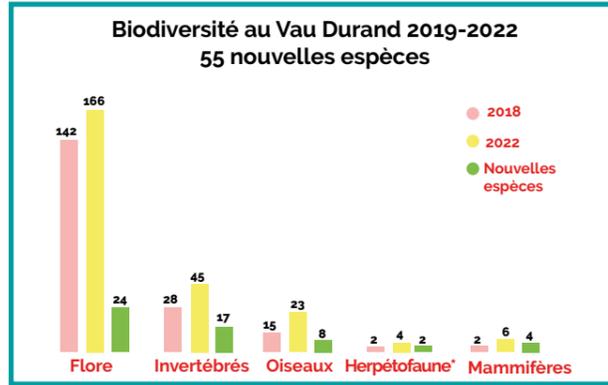
FAUNE ET FLORE

Quel bilan pour la biodiversité au Vau Durand ?

L'association de protection de la nature Bretagne-Vivante a récemment remis à la mairie une étude sur l'étang du Vau Durand et sa zone humide associée (Étables-sur-Mer). Aperçu des résultats.

Une première étude avait été réalisée en 2017 et 2018 sur une année pour observer les différentes espèces animales et végétales qui peuplent le site du Vau Durand tout au long du cycle des saisons. La commune a souhaité renouveler l'opération entre juillet 2020 et septembre 2021, un an après les travaux de réhabilitation du site effectués à l'automne 2019. Cet après/avant montre que le bi-

lan écologique de la re-naturalisation du site est globalement positif. Le comblement partiel de l'ancienne lagune a été bénéfique pour la biodiversité. Les observations ont en effet mis en évidence 55 nouvelles espèces dont certaines présentent un intérêt majeur. C'est le cas de la couleuvre helvétique, commune mais protégée ou de la laïche des marais, une plante rare et en risque d'extinction. Un bémol toutefois : le faible mouvement de l'eau favorise l'envasement de la zone qui devra être surveillée.



* L'herpétofaune regroupe les amphibiens et les reptiles

La municipalité prévoit d'organiser une réunion publique pour présenter ce travail de façon vulgarisée et envisage un nouveau cycle de visites animées par Bretagne Vivante. ●

PÊCHE À PIED

Saison de la Saint-Jacques, des coquilles et un sans-faute



La pêche de loisir de la coquille St-Jacques est ouverte⁽¹⁾ ! VivArmor Nature nous donne les clés d'une pêche durable..

« La pêche à pied compte 2 millions d'adeptes en France. C'est l'activité

de loisir de prélèvement sur la faune sauvage la plus importante » indique d'emblée Franck Delisle, directeur de VivArmor Nature. Cette année encore l'association sera aux Godelins et au Moulin, les plages les plus fréquentées⁽²⁾ pour sensibiliser les pêcheurs. Pas de coquilles de moins de 11 cm ; pas plus de 30 coquilles par jour/personne ; un seul outil : l'épuisette (diamètre maximal 40 cm). Quand on ne connaît pas le site, on remonte dès l'heure de la marée basse pour éviter le risque d'encerclement, on consomme ou on congèle très frais. Pour les autres coquillages et crustacés, on ne gratte pas les herbiers qui

forment un habitat riche et stabilisent les sédiments, on remet les pierres en place qui retournées font perdre 30% de biodiversité. Des conseils utiles puisque 82% des récoltes des gens sensibilisés sont conformes (beaucoup ont la réglette distribuée gratuitement par VivArmor Nature), contre moins de 50% chez les non informés. En 2008, avant ces actions, 17% des pêcheurs à pied connaissaient la réglementation. Ils sont aujourd'hui 60 %. ●

⁽¹⁾ La pêche à pied est autorisée du 1^{er} octobre au 14 mai.
⁽²⁾ Jusqu'à 520 et 450 pêcheurs à pied ont été décomptés respectivement aux Godelins et au Moulin lors d'une grande marée !

Chronologie d'une série noire

- **Octobre 2020**
Un bouchon dans le réseau bloque les pluies de la tempête Alex et provoque une inondation à Binic.
- **Décembre 2020**
Nouvelle inondation spectaculaire due à un bouchon dans une buse à l'entrée sud de la commune.
- **Avril 2021**
Un effondrement de berge menace une conduite de gaz haute pression.



Particuliers riverains, en octobre nettoyez les berges

Supprimez les bois morts des berges ou à proximité du cours d'eau qui traverse ou borde votre propriété : ils sont dangereux. Dégager végétation, branchages et souches qui peuvent former des embâcles (bouchons), curer les buses, grilles, etc., c'est obligatoire (Art. L215-14 du code de l'environnement). La campagne d'affichage de l'agglomération en fait actuellement le rappel.

RISQUE CATASTROPHE

Le Gué Esnard, petit ruisseau, gros problèmes !



Les interventions humaines sur le Gué Esnard et son périmètre avoisinant l'ont rendu dangereux. Pourquoi, comment, et que peut-on faire ? On vous dit tout grâce au service spécialisé de l'agglomération.

Le Gué Esnard⁽¹⁾ n'est qu'un ruisseau. Mais à la saison la plus pluvieuse de notre climat océanique, d'octobre à janvier, ce cours d'eau de 5,5 km se transforme en menace pour l'aval. « En cas d'épisode pluvieux intense, on estime que le Gué Esnard peut voir son débit multiplié par 1 000 » indique François David, chef du service Bassins versants à St-Brieuc Armor Agglomération⁽²⁾.

Des inondations aux facteurs multiples

En quelques minutes, l'eau déferle depuis les hauts de Pordic où il prend sa source jusqu'à son exutoire, point de rencontre avec la mer, plage de la Banche. Tout obstacle sur ce parcours en gouttière constitue alors un risque. « L'eau retenue s'accumule et se déverse

d'un coup » précise le responsable. Ce risque devient majeur si les dysfonctionnements des systèmes d'écoulement s'accumulent. La municipalité a fait ce constat et a demandé après les événements spectaculaires de 2020 à l'agglomération d'intervenir. Le service Bassins versants a posé son diagnostic : le Gué Esnard a été classé cours d'eau à risques multifactoriels d'inondation.

Tous dans le même bateau

C'est la conséquence des aménagements humains. « Plus on construit, plus on imperméabilise les sols, plus le phénomène de ruissellement s'accroît. Idem avec la concentration des parcelles agricoles. Les haies qui ralentissaient l'eau ont disparu, la monoculture fait qu'à certaines périodes de l'année la végétation est absente des terres. Cela accélère la circulation de l'eau » détaille François David. La commune a réussi à mettre tout le monde autour de la table et travaille en concertation avec Pordic et le département. Grâce à l'aide technique et financière de l'agglomération, des travaux ont été faits ou sont programmés pour corriger la situation.

⁽¹⁾ Le Gué Esnard s'orthographe également Gué Esnard ou Guénard

⁽²⁾ Direction de l'Eau et de l'Assainissement - Service Bassins versants - protection des milieux aquatiques

Le Gué source de pollution

Tout comme le Ponto plage du Moulin, des épisodes de pollutions bactériennes des eaux du Gué Esnard entraînent depuis des années des interdictions de baignade. La mairie a institué une gestion spécifique de ce risque pour en supprimer les causes et ainsi protéger la santé de la population. Les profils de baignade ont été réactualisés en juin et des mesures correctives vont être mises en place.

GRUPE TERRES D'AVENIR – Guillaume Barbier-Cueil, Erwann Larupt, Michel Avril, Bernadette Machet, Sophie Querré, Patrice Darche

Deux années après le changement de majorité : l'inquiétude domine

Que constatons-nous :

Une fuite de nos agents administratifs (cadre A, B, C) avec le même ressenti pour toutes et tous : ordres et contre ordres dans la foulée, manque de reconnaissance... burn-out généralisé. Et pourtant, le programme de cette majorité brandissait l'étendard d'un nouveau mode de fonctionnement basé sur l'écoute, la bienveillance, le respect. Le malaise se ressent aussi au niveau des élus de la majorité : des délégués et adjoints ont démissionné et en particulier l'adjoint aux finances en mai 2022 qui précise - restant mesuré - : « ne pas partager toutes les décisions prises par la municipalité et surtout en ce qui concerne les orientations financières et les dépenses de personnel ». (P. Armor du 22 juin).

On ne peut que s'inquiéter pour la suite en matière de maîtrise budgétaire lorsque Madame la maire déléguée de Binic assène péremptoirement qu'il ne faut pas être « un technicien pour tenir les finances, l'adjoint n'est là que pour garder la ligne directrice ». Espérons simplement que la ligne directrice sera la maîtrise des dépenses de fonctionnement, ce qui dans le contexte actuel demande une connaissance des pratiques budgétaires assez pointue (contrairement à ce qu'elle peut prétendre). Le budget de la commune est de l'ordre

de **17 millions d'Euros**. Son exécution doit exclure tout amateurisme, même si le recours à M. le directeur général des services peut s'avérer évidemment précieux.

Quant aux investissements, il se résume, pour l'instant, à terminer les investissements commencés lors de la mandature précédente ; nous ne trouvons aucun investissement majeur nouveau pour notre commune. Et pourtant ... des groupes de travail sont sensés, a priori, fonctionner. Des communiqués de presse fleurissent sans doute pour nous persuader que la nouvelle gouvernance prônée lors du dernier conseil municipal existe bien. Mais le temps passe et rien ne voit le jour.

Nous sommes toujours en demandes d'éléments pour comprendre la politique de l'entre soi développé par cette majorité. Nos demandes restent vaines et pourtant le maître mot de cette nouvelle gouvernance était la transparence. Cette transparence devient de plus en plus opaque et malheureusement inquiétante pour nos concitoyens.

GRUPE AMBITION ET SÉRÉNITÉ

Ce groupe n'a pas souhaité participer aux expressions directes de ce numéro.

Vos questions, nos réponses !

Vous avez des questions à poser à propos de notre commune* ? Nous y répondrons dans toute la mesure du possible. Écrivez-nous sur communication@besurmer.fr ou déposez votre question sur papier à l'accueil des mairies.



On m'a dit que vous ne ramassiez pas les algues vertes, elles sont mises sur le côté et ce n'est pas dangereux, est-ce vrai ?

Lorsque la couche d'algues est trop fine sur la plage et/ou mélangées au sable, nous ne pouvons les mettre en caisson car elles sont refusées à l'usine de traitement. Pour éviter qu'elles ne sèchent sur la plage, elles sont repoussées en mer. Lorsque que la couche d'algues permet un ramassage sans mélange avec le sable, elles sont chargées en caissons et déposées à l'usine de traitement. À titre indicatif, 90 tonnes d'algues vertes ont été ramassées puis traitées entre le 13 et le 27 juillet.



* Les questions attentatoires au respect des personnes ou qui nuisent à la qualité des échanges ne seront pas prises en compte.



Pourquoi la D47 de St Roch au bourg d'Étables-sur-Mer n'a pas de marquage au sol et à quoi correspondent les cailloux de chantier qui sont sur une portion des bas-côtés ?

La route D47 est comme sa codification l'indique une voie départementale. Son entretien incombe donc au conseil départemental qui n'envisage pas de marquage au sol sur ce tronçon. Ses services sont intervenus durant l'été pour une reprise ciblée des enrobés et l'installation d'un système de drainage avec les cailloux de chantier que vous avez vus sur le bas-côté.

Pourquoi avez-vous parlé des bacs à marée dans le journal ? Je ne les ai vus nulle part.

Les bacs à marées sont enlevés pour la saison estivale afin d'éviter qu'ils ne servent de poubelles. Ils ont été remis en place dès la fin de la saison.

Agenda



11 octobre

Conférence de Graines d'Enfance

Du 14 au 16 octobre

Salon du tatouage de La Nef D Fous

26 octobre

Temps fort départemental de la mobilité internationale

Du 28 au 30 octobre

Heures musicales Estran

Du 11 au 13 novembre

Exposition Art Indigo

Du 18 au 20 novembre

Marché de Noël de Cap Découverte

26-27 novembre

Festival du court métrage Arsen'lc

3-4 décembre

- Noël des assos
- Bourse aux vinyles

Du 5 au 11 décembre

Oeil vagabond

Du 12 au 16 décembre

Noël des scolaires

17-18 décembre

Féeries de Noël

Poésie

Village en Poésie

Savoir vieillir

*Vieillir, se l'avouer à soi-même et le dire,
Tout haut, non pas pour voir protester les amis,
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que la veille encore on se croyait permis.*

*Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour.
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve
Et lui dire tout bas un adieu sans retour.*

*Aux appétits grossiers, imposer d'âpres jeûnes,
Et nourrir son esprit d'un solide savoir ;
Devenir bon, devenir doux, aimer les jeunes
Comme on aima les fleurs, comme on aima l'espoir.*

*Se résigner à vivre un peu sur le rivage,
Tandis qu'ils vogueront sur les flots hasardeux,
Craindre d'être importun, sans devenir sauvage,
Se laisser ignorer tout en restant près d'eux.*

*Vaquer sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi,
Sans négliger son corps, parer surtout son âme,
Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'antique foi.*

*Puis un jour s'en aller, sans trop causer d'alarmes,
Discrètement mourir, un peu comme on s'endort,
Pour que les tout petits ne versent pas de larmes
Et qu'ils ne sachent pas ce que c'est que la mort.*

François FABIÉ • 1846 - 1928

Poème publié en 1872 dans le recueil Ronce et lierres

Village en poésie mais quésaco ?

L'appellation Village en poésie est attribuée aux communes qui donnent à la poésie une place prépondérante dans la politique culturelle municipale. L'appellation repose sur un engagement durable de la municipalité qui prendra de nouvelles initiatives poétiques pérennes pour conforter les pratiques culturelles locales.

Info+

Madame Andrée Hirel, résidente au foyer-logement des Magnolias (Étables-sur-Mer), souhaite faire partager son amour pour la poésie. Ses 94 ans donnent encore plus de portée et de sens à ce poème inspiré par la sagesse.